

1. BILAN – ACTIF

Désignation de l'entreprise Club Auteuil - SIREN : 87886623																			
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12								Néant ☐											
								Exercice N clos le 31/12/2023											
								Brut		Amortissements, provisions		Net							
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)								AA											
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement						AB				AC							
		Frais de développement						CX				CQ							
		Concessions, brevets et droits similaires						AF				AG							
		Fonds commercial (1)						AH		1 331 385		AI		104 359		1 227 026			
		autres immos incorporelles						AJ				AK							
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles						AL				AM							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains						AN				AO							
		Constructions						AP		1 821 806		AQ		1 199 206		622 600			
		Install. techniques, matériel et outillages industriels						AR		104 251		AS		103 381		870			
		Autres immos corporelles						AT		95 273		AU		32 660		62 613			
		Immos en cours						AV				AW							
		Avances et acomptes						AX				AY							
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence						CS				CT							
		Autres participations						CU				CV							
		Créances rattachées à participations						BB				BC							
		Autres titres immobilisés						BD				BE							
		Prêts						BF				BG							
		Autres immobilisations financières						BH		102 186		BI		102 186					
	Total (II)								BJ		3 454 901		BK		1 439 606		2 015 295		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements						BL				BM							
		En cours de production de biens						BN				BO							
		En cours de production de services						BP				BQ							
		Produits intermédiaires et finis						BR				BS							
		Marchandises						BT				BU							
	CRÉANCES	Avances et acomptes sur commandes						BV		8 640		BW		8 640					
		Clients et comptes rattachés (3)						BX		96 340		BY		80 283		16 057			
		Autres créances (3)						BZ		62 272		CA		62 272					
		Capital souscrit appelé, non versé						CB				CC							
	DIVERS	V.M.P. (dont actions propres:)						CD				CE							
Disponibilités						CF		48 440		CG		48 440							
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)						CH		1 994		CI		1 994						
	Total (III)						CJ		217 687		CK		80 283		137 404				
	Frais d'émission d'emprunts à évaluer (IV)						CW												
	Primes de remboursement des obligations (V)						CM												
	Ecart de conversion actif (VI)						CN												
Total général (I à VI)								CO		3 672 587		1A		1 519 889		2 152 698			
(1) Droit au bail								(2) à moins d'un an				CP		(3) à + d'1 an				CR	
Clause de réserve de propriété - immob.								stocks				créances							

2. BILAN – PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise Club Auteuil - SIREN : 878866623					Néant ☐		
					Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé : 270 450)			DA	270 450		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	1 533 181		
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence)		EK	DC			
	Réserve légale (3)			DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)		B1	DF			
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)		EJ	DG			
	Report à nouveau			DH	-1 444 956		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-760 988		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées			DK			
	TOTAL (I)			DL	-402 313		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	11 310		
	Provisions pour charges			DQ	5 175		
	TOTAL (III)			DR	16 485		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU			
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)		EI	DV	1 864 972		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	258 373		
	Dettes fiscales et sociales			DY	52 267		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA			
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	362 914		
TOTAL (IV)			EC	2 538 526			
Ecart de conversion passif			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 152 698			
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
			- Écart de réévaluation libre		1D		
			- Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 538 526	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

5. IMMOBILISATIONS

Désignation de l'entreprise : <u>Club Auteuil</u>										Néant ☐							
CADRE A - IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations					
												Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II		KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains											KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre							dont composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui							dont composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions							dont composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels							dont composants	M3		KS		KT		KU		
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers									KV		KW		KX		
		Matériel de transport									KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique									LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers									LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours											LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes											LK		LL		LM	
	TOTAL III											LN		LO		LP	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence											8G		8M		8T	
	Autres participations											8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés											1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières											1T		1U		1V	
	TOTAL IV											LQ		LR		LS	
Total général (I + II + III + IV)												ØG		ØH		ØJ	
CADRE B - IMMOBILISATIONS										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence			
										Par virement de poste à poste		Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I		IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II		IO		LV		LW	
CORPORELLES	Terrains											IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre								IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui								IR		MD		ME		MF	
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions								IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels											IT		MJ		MK	
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers								IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport								IV		MP		MQ		MR	
		Matériel bureau et informatique, mobilier								IW		MS		MT		MU	
		Emballages récupérables et divers								IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours											MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes											NC		ND		NE	
	TOTAL III											IY		NG		NH	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence											IZ		ØU		M7	
	Autres participations											IO		ØX		ØY	
	Autres titres immobilisés											I1		2B		2C	
	Prêts et autres immobilisations financières											I2		2E		2F	
	TOTAL IV											I3		NJ		NK	
Total général (I + II + III + IV)												I4		ØK		ØL	

5 bis **TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Club Auteuil						Néant ☐	
Exercice N clos le 31/12/2023							
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 – col. 2) – col. 5] (5)	
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)
		1	2	3	4		5
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. Industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».							
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice							
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice						-	
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice						=	
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.							

6. AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : <u>Club Auteuil</u>												Néant ☐			
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES						Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement						CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial						RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles						PE		PF		PG		PH			
TOTAL I						RK		RM		RN		RO			
Terrains						PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre					PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui					PR		PS		PT		PU			
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions					PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels						PZ		QA		QB		QC			
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers					QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport					QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier					QL		QM		QN		QO			
	Emballages récupérables et divers					QP		QR		QS		QT			
TOTAL II						QU		QV		QW		QX			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)						ØN		ØP		ØQ		ØR			
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Installations gales., agencs. et aménag.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL						NM						NO	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW				TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)		NY		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)		NZ			
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES															
						Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunts à étaler										Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations										SP		SR			

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : <u>Club Auteuil</u>								Néant ☐		
NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
			1		2		3		4	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers		3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)		3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix		3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées		3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts		5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		5		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer		5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges		5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation		UE		UF				
		- financières		UG		UH				
		- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI									1O	

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Désignation de l'entreprise : <u>Club Auteuil</u>										Néant ☐	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN	
						1		2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN	
		Prêts (1) (2)				UP		UR		US	
		Autres immobilisations financières				UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux				VA					
		Autres créances clients				UX					
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie	(	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	UO	)	Z1				
		Personnel et comptes rattachés				UY					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée				VB					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN					
		Divers				VP					
		Groupe et associés (2)				VC					
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR					
		Charges constatées d'avance				VS					
TOTAUX					VT		VU		VV		
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD					
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans		
					1	2	3	4			
		Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y						
		Autres emprunts obligataires (1)			7Z						
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG						
			à plus d'1 an à l'origine		VH						
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A						
		Fournisseurs et comptes rattachés			8B						
		Personnel et comptes rattachés			8C						
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E						
		Taxe sur la valeur ajoutée			VW						
		Obligations cautionnées			VX						
		Autres impôts, taxes et assimilées			VQ						
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J						
		Groupe et associés (2)			VI						
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K						
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie			ZZ						
		Produits constatés d'avance			8L						
TOTAUX					VY		VZ				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques		VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK						

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Désignation de l'entreprise : Club Auteuil				Formulaire déposé au titre de l'IR				ET		Néant ☐		
I. RÉINTÉGRATIONS										Exercice N clos le 31/12/2023		
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE										WA		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés									WB		
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	XE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB	)			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles			XX	XW			
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)			XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI									XY		
	Impôt sur les sociétés									I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI			L7	K7			
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)					I8			
				- imposées au taux de 0%					ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs			- Plus-values nettes à court terme					WN			
				- Plus-values soumises au régime des fusions					WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires		SU	Zones d'entreprises			SW	WQ			
								Quote part de 12% des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
TOTAL I										WR		
II - DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.										WT		
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc.										WU		
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)					WV			
				- imposées au taux de 0 %					WH			
				- imposées au taux de 19 %					WP			
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure					WW			
				- imputées sur les déficits antérieurs					XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19%									I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée									WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:			(Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation			2A	)			XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									ZX			
Mesures d'incitation	Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer									ZY		
	Majoration d'amortissement									XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindecies A)	HT	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)		L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)		L5	XF		
		ZFU – TE (art. 44 octies A)	ØV	S.I.I.C. (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA			
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)		XC			
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)		PB				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	(	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		YH			)	XG		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		YC						
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		YD						
		Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI						
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL									
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2		
TOTAL II										XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.				Bénéfice (I - II)				XI				
				Déficit (II-I)					XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)								ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)									XL			
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)								XN	XO			

DÉTAIL DES AUTRES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	

DÉTAIL DES AUTRES DÉDUCTIONS DIVERSES	

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise : <u>Club Auteuil</u>				Néant ☐	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler ci-dessous)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges					
Total des provisions pour risques et charges			8X		8Y
Provisions pour dépréciation					
Total des provisions pour dépréciation			9D		9E
Charges à payer					
Total des provisions pour charges à payer			9K		9L
Totaux (Cadre III)			YN		YO
Totaux à reporter au tableau 2058-A			ligne WI		ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)					
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice
	L1				

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>Club Auteuil</u>										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB		
								- Autres réserves	ZD		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD		Dividendes			ZE		
	Prélèvements sur les réserves			ØE		Autres répartitions			ZF		
	Total I			ØF		Report à nouveau			ZG		
								Total II	ZH		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N	Exercice N-1
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7			)	YQ			
	Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DÉTAIL DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance							YT		
		Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8			)	XQ		
		Personnel extérieur à l'entreprise							YU		
		Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS		
		Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV		
		Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES			)	ST		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052							ZJ			
	IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle, CFE, CVAE							YW		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques			ZS			)	9Z		
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052							YX		
TVA	Montant de la TVA collectée							YY			
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ			
DIVERS	Montant brut des salaires							ØZ			
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition							ØS			
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société							ZK			
	Numéro de centre de gestion agréé			XP	Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI			ZR			
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur							RH			
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre			JA	Plus values à 15%		JK	Plus values à 0%		JL	
					Plus values à 19%		JM	Imputations		JC	
	Groupe : résultat d'ensemble			JD	Plus values à 15%		JN	Plus values à 0%		JO	
					Plus values à 19%		JP	Imputations		JF	
	Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale						JH	N° SIRET société mère		JJ	

12. DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES


 DGFIP N° 2059-A-SD 2025
 ADAPTÉ POUR LA
 TÉLÉDÉCLARATION
 PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>Club Auteuil</u>						Néant ☐	
A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés			Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiques en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
1			2	3	4	5	6
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
7				8	9	10	
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés						
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés						
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale						
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement						
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT						
19	Divers (détails à donner en extension 2)						
TOTAL							
Cadre A : + ou - valeur nette à court terme			A	B			C
Cadre B : + ou - valeur nette à long terme (ventilation par taux)							
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%							

Autres éléments : divers		Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus-values taxables à 19 %
		Court terme	Long terme			
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

13. SUIVI DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT


DGFIP N° 2059-B-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>Club Auteuil</u>				Néant ☐	
A – ÉLÉMENTS ASSUJETIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME					
Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
	au titre de :	N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				
B – PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS					
(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport)					
Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre	☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre		☐	
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Désignation de l'entreprise <u>Club Auteuil</u>				Néant ☐		
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 la sexies-0)						
I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU						
Origine		Moins-values à 12,8%		Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins values à 12,8 %	
1		2		3	4	
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N					
	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					
II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						
Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice	à 15% ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

15. **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Désignation de l'entreprise : <u>Club Auteuil</u>				Néant ☐			
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
Total 1 et 2		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
Total 4 et 5		6					
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice			
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt				
1	2	3	4	5			



CLUB AUTEUIL

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 270 450 €

11 RUE CHANEZ, 75016 PARIS

RCS de PARIS B 878 866 623

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2023

L'associé unique a établi un procès verbal ordinaire des décisions de l'associé unique le 30/06/2023, dont est établi l'extrait ci présent, relatif à la décision d'affectation du résultat.

L'associé unique approuve les propositions relatives à l'affectation du résultat, à savoir :

une perte de 760 988 €

De la manière suivante :

Affectation de la totalité de la perte au compte Report à Nouveau.

- le compte Report à Nouveau est désormais débiteur de 2 205 944 €.